

n'y a guère que les bassets à jambes torses qui puissent y entrer aisément; le *blaireau* se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. On ne peut le prendre qu'en faisant ouvrir le terrier par-dessus, lorsqu'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond; on le serre avec des tenailles, et ensuite on le muselle pour l'empêcher de mordre. Les jeunes s'approprient aisément, jouent avec les petits chiens et suivent comme eux les personnes qu'ils connaissent et qui leur donnent à manger; mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours sauvages; ils ne sont ni malfaisants ni gourmands, comme le renard et le loup, et cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre : de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du poisson, des fruits, des noix, des graines, des racines, etc., et ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière et les trois quarts du jour, sans cependant être sujets à l'engourdissement pendant l'hiver, comme les marmottes et les loirs. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup, et c'est par la même raison qu'ils supportent facilement la diète, et qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, surtout dans les temps de neige. Ils tiennent leur domicile propre et n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle; lorsque celle-ci est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une espèce de fagot qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle et ses petits. C'est en été qu'elle met bas, et la portée est ordinairement de trois ou de quatre petits. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne sort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps; elle détruit les nids de guêpes, en emporte le miel; elle détruit les rabouillères des lapins, prend les jeunes lapereaux, saisit aussi les mulots, les lézards, les serpents, les sauterelles, les œufs d'oiseaux, et porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du terrier, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger. Ces animaux sont naturellement frileux; ceux qu'on élève dans la maison ne veulent pas quitter le coin du feu, et souvent s'en approchent de si près, qu'ils se brûlent les pieds et ne guérissent pas aisément. Ils sont aussi fort sujets à la gale; les chiens qui entrent dans leur terrier prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand soin de les laver. Le *blaireau* a toujours le poil gras et malpropre; il porte, entre l'anus et la queue, une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur et ne pénètre guère qu'à un pouce de profondeur; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse d'assez mauvaise odeur, que cet animal se plat à sucer.

La chair du *blaireau* n'est pas absolument mauvaise à manger; sa peau a quelque valeur, elle sert à faire des fourrures grossières, des colliers pour les chiens et des couvertures pour les chevaux. Son poil a la singulière propriété de ne pas se feuturer; c'est pourquoi on s'en sert avantageusement pour la fabrication des pinceaux employés par les peintres et des broches à dents. Sa graisse passait autrefois pour avoir de grandes vertus médicales, mais elle n'est d'aucun usage aujourd'hui.

Le *blaireau* commun habite l'Europe, les régions tempérées de l'Asie et le nord de l'Amérique; mais la chasse incessante qu'on lui fait contribue à le rendre de plus en plus rare. On l'accuse, mais à tort probablement, de commettre des dégâts considérables sur le gibier, et de consumer beaucoup de raisin en automne. Ces dommages, s'ils étaient réels, seraient plus que compensés par les services qu'il rend à l'agriculture en détruisant les mulots, les guêpes, les hannetons et beaucoup d'autres insectes. En somme, il paraît être une espèce plutôt utile que nuisible, et l'on ignore pour quel motif il a pu être classé au nombre des animaux malfaisants, par l'arrêté du 19 pluviôse an V, et le règlement du 1^{er} germinal an XIII.

La chasse du *blaireau* n'est pas aussi commune aujourd'hui qu'elle l'était autrefois. Elle se pratiquait avec un certain appareil, comme on le voit par un passage de Jacques du Fouilloux, l'un de nos plus anciens auteurs de vénerie. On petit chasser le *blaireau* de plusieurs manières : à l'affût, au fusil, aux pièges, avec des chiens bassets. On ne peut guère tuer les *blaireaux* au fusil qu'en les guettant à la sortie du terrier, par le clair de lune, depuis la fin du jour jusque vers minuit. Lorsqu'on sait qu'une femelle a mis bas, on se met à l'affût en plein jour, attendu que les petits, dès qu'ils commencent à marcher, viennent, comme les renardeaux, s'ébattre au bord du terrier, le plus souvent sous la surveillance de leur mère. La chasse au piège est plus difficile : le *blaireau* est un animal plein d'intelligence, rusé, très-défiant, il ne donne que rarement dans les pièges qu'on lui tend. « Si l'on a tendu, dit M. Boitard, un lacet à l'entrée de son terrier, il s'en aperçoit aussitôt, rentre dans sa demeure et y reste enfermé cinq à six jours, s'il ne peut, à travers des rochers, se creuser une autre issue; mais, pressé par la faim, il finit par se déterminer à sortir. Après avoir longtemps sondé le terrain et observé le piège, il se roule le corps en boule aussi ronde que possible; puis, d'un élan, il traverse le lacet en faisant ainsi trois ou quatre cul-

butes, sans être accroché, faute de donner prise au fatal nœud coulant. »

On chasse le *blaireau* avec des chiens bassets ou avec des limiers et des chiens courants. Dans le premier cas, on emploie des bassets à jambes torses, qu'on introduit dans les terriers avec des sonnettes. Ces sonnettes servent en même temps à faire fuir le *blaireau* au fond de sa demeure, à l'acculer, comme on dit en terme de chasse, et à faire connaître la marche ainsi que l'endroit où ils s'arrêtent, après avoir acculé la bête. En partant pour la chasse, on a dû se munir d'instruments propres à fouiller la terre. Lorsque le *blaireau* est acculé, on ouvre le terrier et on s'empare de l'animal, en le saisissant par la mâchoire inférieure avec de fortes et longues tenailles de fer. Encore aujourd'hui, les Allemands ont pour la chasse du *blaireau* la même passion que les Anglais pour celle du renard; mais ils satisfont leur goût avec bien plus de simplicité. Cette chasse se fait avec un chien courant et un limier, qu'on dresse uniquement à cet effet.

BLAIREAUTÉ, ÉE (blè-rô-té) part. pass. du v. *Blairauter*. Léché, poli, minutieusement fini au blaireau, en parlant d'une peinture : *Certains amateurs ont du goût pour la peinture pointillée, blaireautée.* (F. Wey.) *Pourquoi ne faites-vous pas de jolies têtes de femmes dans de grands médaillons? C'est très-demandé. — J'en ai, mais ça ne vous trait pas; ce n'est pas assez blaireauté pour vous.* (J. Rouss.) *La vue de Rotterdam, le marché aux poissons, doivent avoir été payés fort cher; car, à leur pyrotechnie, ils joignent une exécution blaireautée, polie, léchée et sans la moindre épaisseur.* (Th. Gaut.)

BLAIREAUTER v. a. ou tr. (blè-rô-té — rad. *blaireau*). Peint. Abuser du blaireau, peindre, frotter, polir avec un soin minutieux et recherché : *Gérôme blaireaute trop ses tableaux.* (P. de St-Victor.)

BLAIR-GOWRIE, petite ville d'Ecosse, comté de Perth, à 8 kil. N.-O. de Cupar, sur la rive occidentale de l'Ericht; 3,795 hab. Filature et tissage de coton pour le marché de Dundee; fabrication de toiles. On remarque dans les environs Graighall-Rattray, château très-pittoresque, bâti au sommet d'un rocher à pic d'une grande hauteur.

BLAIRE s. f. (blè-ri — de *Blair*, botaniste anglais). Bot. Genre de plantes de la famille des éricacées, comprenant une douzaine d'arbustes, qui ont le port des bruyères, et croissent au Cap de Bonne-Espérance. On a aussi donné ce nom à un genre de la famille des verbénacées, plus connu sous celui de *prive*.

BLAISE s. f. (blè-zé). Techn. Soie que l'on enlève autour du cocon, avant le dévidage des fils qui le composent.

BLAISE (la), petite rivière de France (Haute-Marne), naît au-dessus du village de Gillancourt, cant. de Juzennecourt, arrond. de Chaumont, passe à Juzennecourt, Blaise, Duvant, Vassy, entre dans le département de la Marne et tombe dans la Marne, en face de Larcicourt, après un cours de 80 kil., du S. au N.-O. Au treize petite rivière de France (Eure-et-Loir), prend sa source un peu au-dessus de Senonches, arrond. de Dreux, arrose Senonches, Maillebois, Blévy, Crécy, Dreux, et se décharge dans l'Eure, à 4 kil. au-dessous de cette dernière ville, après un cours de 50 kil., du S.-O. au N.-E.

BLAISE (saint), évêque arménien, martyrisé en 316. Les cardères l'ont choisi pour patron parce que, suivant ses *Actes* (d'une authenticité douteuse), les bourreaux le dépèçèrent avec des peignes de fer. L'Eglise célèbre sa fête le 3 février.

BLAISE (MARTYRE DE SAINT), tableau de Michel Coexie, musée d'Anvers. Le saint est suspendu à un tronc d'arbre, les genoux ployés, les bras étendus, le haut du corps fortement incliné en avant. Le bourreau, armé d'une espèce d'étrille de fer à long manche, lui racle la peau. Un aide du bourreau attache les pieds du martyr, un autre s'efforce de soulever un panier de sel, et un nègre répand cette matière corrosive sur les plaies sanglantes de la victime. Un groupe d'arbres occupe le fond du tableau, et des nuages couvrent le ciel. Cette scène horrible, qui a beaucoup d'analogie avec le martyre de saint Barthélemy, tant de fois représenté par Ribera, a inspiré plusieurs autres peintres, notamment Carle Maratte (église de Carignan, à Gènes) et Gaspard de Crayer. Le tableau de ce dernier est au musée de Bruxelles; il porte la signature : *G. D. Crayer, 1668, 26*. Cet ouvrage, d'un artiste âgé de quatre-vingt-six ans, est d'une grande vigueur d'exécution; il a été gravé par F. Pilsen et par M. Gauchard, dans l'*Histoire des peintres*.

Une estampe gravée par J. Sadeler, d'après Martin de Vos, représente saint Blaise retiré dans une grotte, à l'entrée de laquelle se tiennent diverses bêtes fauves : un renard, un ours, un lion, un loup, un porc-épic, etc. Une légende latine nous dit que le saint trouva, au milieu des animaux sauvages, le calme qu'il n'avait pu goûter parmi les hommes.

BLAISE (ORDRE DE SAINT-), ordre religieux et militaire, fondé au XII^e siècle par un roi chrétien d'Arménie, dont on ignore absolument le nom, et qui le plaça sous l'invocation de saint Blaise, patron de ses Etats. C'était une institution analogue à celle des Templiers. Il dis-

parut, cent ans environ après sa création, à la suite de la conquête de l'Arménie par les Turcs.

BLAISE (Barth.), statuaire, né à Lyon en 1738, mort en 1819. Il fit partie de l'Institut comme membre associé et exécuta quelques ouvrages estimables : *Saint Etienne* et *Saint Jean-Baptiste*, dans la cathédrale de Lyon; le *Mausolée du comte de Vergennes*, à Versailles; les bustes de *Jules Romain* et de *Poussin*, au musée du Louvre, etc.

BLAISE (Adolphe-Gustave), économiste, né à Epinal (Vosges) en 1811. Il a publié beaucoup d'écrits dans divers journaux et revues, notamment dans le *Journal des économistes*. Il appartient à l'école libérale. Ses travaux détachés les plus recommandables sont : *L'Assistance publique* (1849); *Bordeaux, son commerce et son industrie* (1854).

Blaise et Babet, opéra-comique en deux actes, paroles de Monvel, musique de Dezède, représenté pour la première fois à Paris sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le 30 juin 1783. Les mêmes auteurs avaient donné, en 1777, les *Trois fermiers*, pièce tirée d'un fait historique. Ces trois fermiers, afin d'empêcher leur seigneur de vendre sa terre, lui prêtent 100,000 écus. Ce trait, consigné dans les *Ephémérides* de l'année 1769, avait été fort bien accueilli au théâtre; aussi Monvel songea-t-il à lui donner une suite dans *Blaise et Babet*, qui obtint un succès très-considérable. *Babet*, levé de grand matin, fait, en attendant *Blaise*, son prétendu, des bouquets pour la fête de son grand-père Mathurin. Piquée du retard de son amoureux, elle rentre chez elle au moment où elle le voit venir. *Blaise* l'appelle; mais *Babet* veut se venger : elle se cache; il l'appelle encore, elle ouvre enfin sa fenêtre. Mais où donc est *Blaise*? A son tour, elle appelle *Blaise*, mais en vain : alors elle prend le parti de descendre. A la vue du bouquet que tient *Babet*, *Blaise* devient jaloux; *Babet* voit un ruban à la boutonnière de *Blaise*, et *Babet* devient jalouse. Enfin, nos deux jeunes gens se brouillent et jurent de n'être jamais l'un à l'autre. Cependant on annonce l'arrivée du seigneur qui vient rembourser les trois fermiers des sommes qu'ils lui ont généreusement prêtées, pour conserver sa terre qu'il allait être obligé de vendre. Il ajoute 12,000 livres destinées à doter six jeunes filles, et deux années du revenu de sa terre pour marier *Blaise* à la petite-fille du père Mathurin. Hélas! *Blaise* et *Babet* ont juré de ne plus s'aimer... *Babet* apprend heureusement que le ruban dont *Blaise* était porteur lui était destiné; de son côté, *Blaise* découvre que le bouquet de *Babet* avait été cueilli à son intention; les deux amants s'embrassent, et la pièce finit par un mariage, comme cela devait être. Cet ouvrage est fort supérieur à celui dont il est la suite. Les querelles d'amour sont très-communes au théâtre; mais celle qui fait le fond de cette bluette est, disent les *Annales dramatiques*, filée avec tant d'art, le caractère des deux jeunes villageois est d'une candeur et d'une naïveté si attachantes, que la situation paraît absolument neuve. La musique de Dezède, de ce compositeur charmant qui excellait dans le genre pastoral, et que l'on surnomma avec raison l'*Orphée des champs*, cette musique joint à une expression vraie, toujours locale, le mérite d'une mélodie douce et gracieuse, souvent naïve. De ses ouvrages, *Blaise et Babet* est celui qui obtint le plus de vogue. Il peut être considéré comme son chef-d'œuvre. — Mme Dugazon, très-belle femme, et Michu, fort bel homme, jouaient *Blaise* et *Babet*.

Blaise le savetier, opéra-comique en un acte, paroles de Sedaine, musique de Philidor, représenté pour la première fois à Paris, au théâtre de l'opéra-comique de la foire Saint-Laurent, le 7 mars 1759. *Blaise* va se rendre au cabaret, malgré les remontrances de sa femme Blaisine, quand des recors, soutenus de la femme d'un huissier, propriétaire de la maison où il demeure, viennent saisir ses meubles. *Blaise* confie à sa femme l'amour de l'épouse de l'huissier pour lui, et Blaisine lui confie à son tour l'amour de l'huissier pour elle. Tous deux s'accordent pour duper l'huissier. Une armoire, sur le théâtre, se prête merveilleusement au stratagème qu'ils imaginent et dont la réussite est complète. L'huissier en est pour sa courte honte, et madame, de son côté, se voit démasquée. *Blaise le savetier* est le premier ouvrage dramatique que donna Philidor, après avoir vainement sollicité la place de surintendant de la musique du roi. On y trouve de la franchise, du rythme surtout, et une certaine tenue de style assez rare parmi les musiciens d'instinct qui alimentaient alors l'Opéra-Comique. Mais la reprise de *Blaise le savetier* serait aussi impossible aujourd'hui que celle des autres partitions de l'auteur d'*Ernelinde*, dont plusieurs ont joui autrefois d'une si grande vogue. On remarque surtout dans cette pièce un quintette écrit avec une verve et un talent hors ligne.

BLAISEMENT s. m. (blè-ze-man). Syn. de *blésité*.

BLAISER v. n. ou intr. (blè-zé). Syn. de *blés*.

BLAISIS ou **BLÉSOIS**, OISE s. et adj. (blé-zoi, oi-ze — rad. *Blais*). Celui, celle qui est originaire de Blais; qui tient à la ville de Blais ou à ses habitants : *Nous tailleurons donc des bavettes, en style de Blésois.* (Balz.) *L'orchestre, composé d'exécuteurs de l'Opéra-Co-*

mique, auxquels on avait adjoint quelques amateurs Blésois, était conduit par M. Cadaux. (H. de Villemessant.)

BLAISIS ou **BLÉSOIS** (*Blesensis pagus*), ancien pays de France, dans l'Orléanais, compris actuellement dans le département de Loir-et-Cher. Les villes principales du Blaisois, qui avait 80 kilom. de long sur 56 de large, étaient : Blois, capitale; Romorantin, Mer, Chambord. Ce pays formait un comté, qui appartenait pendant longtemps à la maison de Champagne; un membre de cette famille le céda, en 1192, à Louis d'Orléans, fils de Charles V, et depuis cette époque le Blaisois suivit les destinées de l'Orléanais.

BLAISONNEAUX (Jacques), ou le *Centenaire de la rivière d'Oyapok*, dans la Guyane française, vieux soldat de Louis XIV, né en 1667, mort en 1779, à l'âge de cent douze ans. On le désignait à la Guyane sous le nom de Jacques des Sauts, à cause de sa prédilection singulière pour le bruit des cascades ou des sauts de l'Oyapok, sur les bords duquel il s'était établi. Malouet, qui fit à Cayenne, après 1774, un voyage d'étude et d'exploration dans les forêts de la Guyane, parle dans les termes suivants du centenaire de l'Oyapok :

« A six lieues du poste d'Oyapok, je trouvais, sur un îlot placé au milieu du fleuve, qui forme dans cette partie une magnifique cascade, un soldat de Louis XIV, qui avait été blessé à la bataille de Malplaquet, et avait obtenu alors ses invalides. Il avait 110 ans en 1777, et vivait depuis quarante ans dans ce désert. Il était aveugle et nu, assez droit, très-ridé; la décrépitude était sur sa figure, mais point dans ses mouvements; sa démarche, le son de sa voix, étaient d'un homme robuste : une longue barbe blanche le couvrait jusqu'à la ceinture. Deux vieilles négresses composaient sa société et le nourrissaient du produit de leur pêche, et d'un petit jardin qu'elles cultivaient sur le bord du fleuve : c'est tout ce qu'il lui restait d'une plantation assez considérable et de plusieurs esclaves qui l'avaient successivement abandonné. Les gens qui m'accompagnaient l'avaient prévenu de ma visite, qui le rendit très-heureux; car il m'était facile de pourvoir à ce que ce bon vieillard ne manquât plus de rien, et terminait dans une sorte d'aisance sa longue carrière. Il y avait vingt-cinq ans qu'il n'avait mangé de pain ni bu de vin; il éprouva une joie extrême du bon repas que je lui fis faire. Il me parla de la perruque noire de Louis XIV, qu'il appelait *un beau et grand prince*, de l'air martial du maréchal de Villars, de la contenance modeste du maréchal de Catinat, de la bonté de Fénelon, à la porte duquel il avait monté la garde à Cambrai. Il était venu à Cayenne en 1730; il avait été économe chez les jésuites, qui étaient alors les seuls propriétaires opulents, et il était lui-même un homme aisé lorsqu'il s'était établi à Oyapok. Je passai deux heures dans sa cabane, étonné, attendri du spectacle de cette ruine vivante. La pitié, le respect imposaient à ma curiosité; je n'étais affecté que de cette prolongation des misères de la vie humaine dans l'abandon, la solitude et la privation de tous les secours de la société. Je voulus le faire transporter au fort; il s'y refusa : il me dit que le bruit des eaux dans leur chute était pour lui une jouissance, et l'abondance de la pêche une ressource; que, puisque je lui assurais une ration de pain, de vin et de viande salée, il n'avait plus rien à désirer. »

Alibert, dans sa *Physiologie des passions*, parle de la singulière vie de Jacques Blaisonneaux, qui, après avoir été intendante chez les jésuites de la mission, s'était adonné avec passion aux travaux agricoles, avait cultivé un petit domaine et était devenu presque riche, lorsque, frappé de cécité, il était tombé peu à peu dans l'état de dénuement où Malouet l'avait trouvé en 1777. Bien qu'aveugle, il prenait part à la culture de son petit jardin et y dirigeait les travaux de ses deux vieilles et fidèles négresses. Blaisonneaux mourut à l'âge de cent douze ans. Cabane et jardin furent alors abandonnés. « Les arbres, dit Alibert, qu'un reste d'industrie entretenait finirent par se flétrir, et la terre reprit sa stérilité. »

BLAISY ou **BLÉSY**, petit pays de France, dans l'anc. prov. de Champagne, compris actuellement dans le départ. de la Haute-Marne. Les principales localités du Blaisy étaient : Chapelle-en-Blaisy et la Mothe-en-Blaisy.

BLAISY-BAS, village de France (Côte-d'Or), arrond. et à 30 kilom. N.-O. de Dijon, sur le chemin de fer de Paris à Lyon, à l'entrée de la vallée de Loze; 560 hab. — Ruines d'un vieux château sur la montagne voisine; admirable tunnel, creusé pour le passage du chemin de fer. Cette galerie souterraine, par laquelle on passe du bassin de la Seine dans celui du Rhône, n'a pas moins de 4 kilomètres 100 mètres de longueur; sa hauteur est de 7 m. 50, et sa largeur de 8 mètres; on y arrive par une chaussée longue de 650 mètres. On a pourvu à son aération par le forage de quinze puits, dont deux ont jusqu'à 200 mètres de profondeur. Ce tunnel, qui se trouve à 405 mètres au-dessus du niveau de la mer, est le plus élevé de la ligne de Paris à Lyon; à cet endroit, les eaux se séparent : les unes vont à l'Océan, tandis que les autres s'écoulent vers la Méditerranée. La galerie souterraine de Blaisy est si droite, si bien percée, qu'on voit le jour d'une extrémité à l'autre. Sa con-